



*Unité d'Écodéveloppement  
Centre de Recherche d'Avignon*



*Groupement de Recherche en Economie  
Quantitative d'Aix-Marseille*

## **Sujet de thèse**

### **Analyse des déterminants des politiques locales de gestion des espaces agricoles et semi-naturels.**

#### **1/ Problématique de la thèse.**

##### **Contexte**

Initialement dévolus à l'agriculture, aux forêts ou considérés comme réserves foncières pour les croissances urbaines, un certain nombre d'espaces ouverts focalisent de nouvelles valeurs sociales, que ce soit au titre de la biodiversité qu'ils supportent ou que ce soit au titre de l'existence de ressources foncières en tant que telles. En réponse, les collectivités locales mettent en œuvre les outils réglementaires existants (ZAP, PAEN, réserves, parcs régionaux...), mais leurs effets sont hétérogènes, notamment du fait du contexte social et économique au sein duquel ces outils s'insèrent.

Les modes de protection des espaces ouverts les plus efficaces reposent généralement sur la stigmatisation d'une zone pour la protection de laquelle la puissance publique met en œuvre des outils d'exclusion des usages perturbateurs. Efficaces au sein de leurs périmètres, les parcs, réserves ou autres zones agricoles protégées représentent toutefois une faible part de la superficie nationale et sont souvent cantonnés aux espaces les moins soumis à des concurrences d'usages sévères. Concomitamment, les zonages communaux ou intercommunaux formalisés dans les documents d'urbanisme, représentent la régulation publique des usages du sol la plus répandue en France. Ils ont pour vocation de prendre en compte l'ensemble des contraintes qui s'appliquent en tout point du territoire et formalisent les objectifs politiques locaux assignés à chaque zone. En théorie donc, ce corpus réglementaire permet une gestion globale des usages des sols, et présente en outre l'avantage de synthétiser les règles et les enjeux d'un ensemble territorial ayant un sens politique et social. Or, la façon dont ils ont été gérés jusqu'à présent, les ont centré sur les problématiques d'urbanisation. Les prescripteurs publics n'ont que très peu de connaissances mobilisables aux échelles de l'action publique qui permettraient d'intégrer maintenant des préoccupations de préservation des espaces ouverts, notamment en matière de fiscalité, de réglementation spatiale, de jeux politiques entre groupes sociaux... Une compréhension des déterminants locaux ayant prévalu aux zonages communaux ou intercommunaux les plus vertueux au regard de la protection des espaces ouverts s'avère donc utile. En outre, la diversité de l'occupation du sol de la région PACA, la pression démographique qui s'y exerce, et les enjeux politiques qui se dessinent actuellement autour de la Méditerranée, en font une zone d'étude privilégiée des enjeux de régulation des usages des sols.

##### **Problème général de recherche**

Au sein d'un même territoire, des communes comparables intègrent fort différemment des préoccupations de régulation de l'occupation des sols sur les espaces ouverts. Les travaux

disponibles montrent que des tendances supra communales sont à même d'expliquer une part des formes et de la nature des dispositifs locaux. Ainsi, les dynamiques démographiques nationales ou régionales (Lecat, 2006), la structure socio-démographique des communes (Fischel, 1985) et des différences inhérentes à la structure du pouvoir local, notamment l'adhésion de la commune à une intercommunalité, peuvent orienter la nature des politiques publiques locales. Formellement, les disparités dans la gestion des territoires entre communes comparables sont théoriquement expliquées par trois déterminants principaux :

- Le choix d'une assiette fiscale par la collectivité (McDonald et McMillen, 2004).
- La gestion des externalités inhérentes à l'agencement des usages des sols (McDonald et McMillen, 2004).
- La compétition entre groupes sociaux (Stigler, 1971 ; Ellickson, 1977).

D'importantes bases de données permettent l'étude de ces trois déterminants. Les données démographiques, fiscales ou la distribution des usages des sols à l'échelle régionale, sont disponibles et intégrables à un modèle d'inférence. Elles peuvent ensuite être confrontées aux zonages communaux ou intercommunaux exprimés dans les documents d'urbanisme. Il est ainsi possible d'expliquer une part de la variance observée dans la forme des zonages en France (Geniaux et Napoléone, 2005). Toutefois, à l'intérieur même des tendances structurantes liant mécaniquement la nature des documents d'urbanisme à la taille des communes ou à l'expression des pouvoirs locaux, il existe une diversité de situations dont l'étude permet d'apporter des connaissances utiles à la régulation des occupations des sols sur les espaces ouverts. A ce titre, les modèles d'inférence mettent à jour des écarts qu'il est important d'examiner, en ayant une approche en terme d'économie politique (compétition entre groupes sociaux, type d'expression du pouvoir politique local, etc.).

### **Mode de traitement de la question.**

L'étudiant aura à sa disposition une base de données très complète, quantifiée et géographique, sur l'usage du sol et les marchés fonciers, les modèles économétriques d'inférence développés à l'unité Ecodéveloppement, ainsi que les connaissances et travaux sur les pratiques agricoles et les écosystèmes développés au sein de l'unité.

Il commencera par une revue préalable de littérature qui devra aborder, outre les domaines de l'économie spatiale et de la statistique inférentielle, les modèles d'économie politique utilisables dans l'analyse des modes locaux de régulation des usages des sols. Au regard de la littérature, il proposera un modèle économétrique d'inférence qui identifie et cartographie les principaux déterminants prévalant à l'expression spatiale des politiques locales de gestion des espaces ouverts sur la région PACA (zonages d'urbanisme, zonages agricoles et zonages de protection de l'environnement). Le modèle devra être développé, au moyen d'outils issus de l'économie spatiale et de la géographie quantitative.

Dans une seconde phase, il s'intéressera à la partie non expliquée par le modèle, afin d'élaborer une batterie d'indicateurs permettant de caractériser les éléments contextuels qui influent sur les politiques locales de gestion des espaces. Les ou les groupes sociaux qui déterminent les modes de régulation locaux seront notamment analysés avec attention (à partir de données statistiques sur la population, mais également par une série d'entretiens avec les décideurs locaux et après une

correcte appréhension de la dynamique de la rente foncière).

*In fine*, l'étudiant intégrera les indicateurs construits à un modèle formalisé rendant compte de l'hétérogénéité de l'expression spatiale des politiques locales de gestion des espaces, modèle qui devrait être utilisable à l'échelle régionale. Les résultats de la thèse permettront plus généralement de participer à une meilleure intégration de finalités environnementales dans les politiques sectorielles ayant un impact sur l'usage des sols.

### **Références bibliographiques :**

- Bockstael N.E. (1996). "*Modeling economics and ecology : the importance of a spatial perspective*". American Agricultural Economics Association, 78: 1168-1180.
- Ellickson, R. 1977. "*Suburban growth controls: an economic and legal analysis*". Yale Law Journal, 86 (3), pp 385-511.
- Fischel, W. 1985. "*The economics of zoning law*". Baltimore MD: John Hopkins University Press.
- Geniaux, G., et C. Napoléone (2005). "Rente foncière et anticipation dans le périurbain." Revue Economie et Prévision, 168 (2), 77-95.
- Lecat, G. (2006). "*Analyse économique des déterminants de la planification urbaine*". Thèse université de Dijon/INRA.
- McDonald, J.F. et McMillen, D.P. (2004) : "Determinants of suburban development controls: a Fischel expedition". Urban Studies 41 (2), 341-361.
- Stigler, G. 1971. "*The theory of economic regulation*". Bell Journal of Economics and Management Science 2 (1): 1-21.

### **2/ Contexte institutionnel.**

**Organisme d'accueil :** INRA Ecodéveloppement, Avignon (UR 767).

**Encadrement :- Directeur de thèse :** Olivier Chanel GREQAM Marseille - Ecole doctorale de sciences économiques et de gestion ED372.

**- Co-directeur de thèse :** Claude Napoléone (SAD – Ecodéveloppement).

**Profil recherché :** Master Recherche en Economie, en Mathématiques Appliquées et Sciences Sociales, Mathématiques Appliquées et Sciences Humaines et Sociales, Mathématiques et Sciences Humaines, Géographie Quantitative, ou diplômé d'école d'ingénieurs ou équivalents.

**Allocation de thèse :** Montant de 1357 € net mensuel, de la Région PACA et l'INRA/SAD. Le recrutement doit avoir lieu le 1er novembre 2009, pour une durée de 3 ans.

**Modalités de dépôt de candidature :** Le/la candidat(e) est prié(e) d'envoyer son CV, une lettre de motivation, un résumé de deux pages environ de ses principaux travaux de recherche, ainsi que ses relevés de notes de M1 et M2 (ou équivalent) par voie postale ou par courriel avant le 15/08/09 à :

- **Chanel Olivier, GREQAM**, 2 rue de la Charité, F-13236 MARSEILLE cedex 02

Courriel : olivier.chanel@univmed.fr

**OU**

- **Claude Napoléone, INRA SAD**, UR767 Ecodéveloppement, Domaine Saint Paul, site Agroparc F-84914 Avignon cedex 9. Courriel : claudenapoleone@avignon.inra.fr